

Saint-Louis s'associe à l'UCL pour exister sur la scène mondiale

Suivant le grand principe de l'union fait la force, l'Université de Saint-Louis a finalement répondu à l'appel du pied de l'UCL pour fusionner.

NATHALIE BAMPIS

Cinq ans après l'échec du grand projet de fusion des quatre universités qui composaient l'Académie Louvain (UCL, Fucam, Saint-Louis et l'UNamur), les recteurs de l'Université catholique de Louvain et de Saint-Louis ont annoncé hier les «fiançailles» (comprenez «fusion») de leurs deux institutions. De ce grand projet, il ne reste donc plus que l'UNamur à être isolée. L'UCL avait déjà intégré en son sein la Fucam en 2011, pour donner vie à l'UCL-Mons. Aujourd'hui, c'est Saint-Louis qui a finalement répondu «oui» aux appels du pied lancés par la plus grande université francophone du pays.

Vincent Blondel (UCL) et Pierre Jadoul (Saint-Louis) espèrent célébrer le mariage

en septembre 2017. Et plus question, cette fois-ci, d'échec... «Il reste un traumatisme lié aux essais antérieurs, mais si on y va aujourd'hui, c'est pour réussir», a déclaré Pierre Jadoul.

Un comité de pilotage de la fusion des deux universités va démarrer le travail dès la semaine prochaine. Il partira avec une base déjà solide. L'UCL et Saint-Louis entretiennent déjà de nombreuses collaborations: 50 professeurs enseignent dans les

deux universités, et 4 masters et 10 certificats sont déjà organisés conjointement. Les deux universités ont aussi intégré ensemble l'Institut Marie Haps (interprétriariat et traduction).

Poursuivre les synergies

En décidant d'entamer des négociations en vue d'une fusion, l'UCL et Saint-Louis décident donc de pousser la logique des synergies jusqu'au bout. «Ce projet s'inscrit dans le cadre du décret Paysage, qui a pour objectif de rendre l'offre de formation plus cohérente,

explique Vincent Blondel. *Au total, le paysage francophone ne comptera plus que 5 universités, là où l'on en dénombrait encore neuf il y a quelques années.*»

Au-delà de la clarification du paysage universitaire, il y a un autre objectif stratégique: répondre au défi de la concurrence internationale. Depuis le décret de Bologne, la mobilité étudiante n'a cessé de s'accroître. «On ne parle plus ici des Erasmus, mais d'une mobilité diplômante. De plus en plus d'étudiants partent étudier à l'étranger dès le 1^{er} Bac», constate Vincent Blondel.

Les universités présentent sur le territoire bruxellois doivent faire face à la concurrence d'institutions étrangères comme Cambridge ou Oxford qui viennent vendre leur cursus jusque dans nos écoles secondaires. La France a installé, à Bruxelles, des bureaux de «Campus France», son agence de promotion de l'en-

seignement supérieur dans le but d'attirer les étudiants belges. Le seul moyen d'y répondre, côté belge, est d'attirer davan-

tage d'étudiants étrangers. En unissant leurs forces, l'UCL et (surtout) Saint-Louis ont plus de chance d'apparaître sur les radars internationaux. Saint-Louis, dans cette optique, apportera à l'UCL son expertise en matière d'enseignement multilingue (6 programmes plurilingues au 1^{er} cycle, un cas unique côté francophone) et d'expertise européenne.

Sur le terrain, cette fusion aboutira-t-elle à une rationalisation et une mainmise de l'UCL sur Saint-Louis? «Les spécificités de chacune seront maintenues. Il y a des bijoux de famille dans les institutions respectives, nous allons évidemment les protéger», explique Pierre Jadoul. Pas question non plus de fermer des auditoriums et de licencier des profs. «Dans un grand nombre de disciplines, nos auditoriums débordent, ce plan n'est pas un plan de repli.» Pour mieux illustrer son propos, Pierre Jadoul pointe le projet immobilier de l'université. Elle a racheté un bâtiment à Belfius, et y construit un nouvel auditorium. Les travaux ne vont pas s'arrêter...

«Il reste un traumatisme lié aux essais antérieurs, mais si on y va aujourd'hui, c'est pour réussir.»

PIERRE JADOU
RECTEUR DE SAINT-LOUIS